

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1701 Maîtrise de la langue française			
Code	PEDE1B71MLF	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte David GORET (david.goret@helha.be) Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be) Marie-Noëlle CORNET (marie-noelle.cornet@helha.be) Robert NICOLAÏ (robert.nicolai@helha.be) Caroline SOLEME (caroline.soleme@helha.be) Benoit WAUTELET (benoit.wautelet@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons Marie-Noëlle CORNET (marie-noelle.cornet@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies Caroline SOLEME (caroline.soleme@helha.be) Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Aude VANGILBERGEN (vangilbergena@helha.be) Marie DUMONT (marie.dumont@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à outiller l'étudiant afin qu'il soit capable:

- de reproduire des textes, en mettant en œuvre adéquatement le processus d'écriture, en ce compris les règles syntaxiques et orthographiques;
- de développer positivement son rapport à la langue et à l'écrit;
- de démontrer une maîtrise approfondie de la langue française

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.2 Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- de rédiger un écrit en lien avec les études et la profession d'enseignant ;
- de communiquer efficacement en respectant les normes dans des contextes liés à la profession

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE1B71MLFA Maitrise de la langue française 75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE1B71MLFA Maitrise de la langue française 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise de la langue française			
Code	22_PEDE1B71MLFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aude VANGILBERGEN (vangilbergena@helha.be) Marie DUMONT (marie.dumont@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à outiller l'étudiant afin qu'il soit capable:

- de produire des textes, en mettant en œuvre adéquatement le processus d'écriture, en ce compris les règles syntaxiques et orthographiques;
- de développer positivement son rapport à la langue et à l'écrit;
- de démontrer une maîtrise approfondie de la langue française

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- de rédiger un écrit en lien avec les études et la profession d'enseignant ;
- de communiquer efficacement en respectant les normes dans des contextes liés à la profession

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Stratégies d'écriture, caractéristiques des types et genres de textes travaillés ; zones de fragilité orthographiques (révisions) ; réflexion métalinguistique ; conscientisation de ses erreurs.

Démarches d'apprentissage

L'étudiant sera amené à rédiger des textes. Sur la base de ceux-ci, il analysera ses erreurs et déterminera, grâce à l'accompagnement de l'enseignant, ses forces et ses faiblesses orthographiques et scripturales. Un travail technique de la langue (exercices, révisions théoriques) sera également mené.

Pour les heures en autonomie, l'étudiant sera amené à se remettre à niveau (création d'un cahier personnel, exercices en ligne et productions d'écrits, etc.)

Dispositifs d'aide à la réussite

Les enseignantes se tiennent à la disposition des étudiants pour toutes questions durant le cours. En cas de souci majeur, l'étudiant est invité à contacter le SAR (et le service de tutorat). De plus, des outils tels que le parcours Ecrire à la HELHa ou Antidote sont des aides utiles en cas de besoin.

Sources et références

Breckx, M. (2017). Grammaire française (édition revue et actualisée par Chr. Cherdon et B. Wautelet). Bruxelles : De Boeck.
 Cherdon, C. (2016). Guide de grammaire française. Bruxelles : De Boeck.
 Cherdon, C. et Wautelet, B. (2015). Bingo! Mon coach d'orthographe grammaticale pour écrire tout seul. Bruxelles : De Boeck.
 Fenech, J. et Martinez, Y. (2013) Mémoriser l'orthographe des mots courants. Paris: Retz.
 Fairon, C., Simon, A.-C., (2018). Le petit bon usage de la langue française. Louvain-la-Neuve: De Boeck supérieur.
 CCDMD Amélioration du français. Adresse URL : www.ccdmd.qc.ca/fr/
 Un logiciel conseillé : Antidote

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Cours posté sur ConnectED (notes de cours).

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen consistera en une épreuve écrite manuscrite avec outils en session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).